

ULTIMES PETITS BONHEURS

Le dernier journal de bord de l'A.T.A. est le témoignage des derniers points marqués par notre ASBL, quelques jours avant sa dissolution.

20/11/2001

Enfin ! Dans sa conférence de presse, le Ministre Richard Miller critique publiquement la rédaction du rapport réalisé annuellement par la RTBF et qui est destiné au CSA ainsi qu'aux parlementaires. L'A.T.A. avait naguère déjà dénoncé la rédaction de ce rapport qui confondait bilan et autopromotion ! L'émission de Jean-Claude Defossé qui analysait les médias avait été arrêtée de façon très autoritaire par la Direction. Le rapport, lui, notait très consciencieusement que Mr Defossé avait "rendu son tablier"... Espérons que le prochain rapport sera lu plus attentivement par des parlementaires qui n'accepteront plus de se laisser rouler dans la farine par la RTBF

28/11/2001

Les Ecolos tiennent une conférence de presse pour expliquer comment ils souhaitent déparicratiser la direction de la RTBF. Jusqu'à présent, l'Administrateur général était simplement désigné par le Gouvernement. Ecolo propose que soit d'abord lancé un appel à candidature très large. Le Conseil d'Administration de la RTBF pratiquerait alors une première sélection (2 à 4 candidats). S'en suivrait une audition publique au Parlement et, en fin de parcours, le Gouvernement nommerait.

Au cours de cette conférence de presse, le représentant de l'A.T.A. ironise sur le chiffre 4 car il ne respire pas la déparicratisation (4 comme le nombre des partis démocratiques : un candidat par parti ?). Quelques jours plus tard, le 13/12/2001, l'avant-projet de décret est dévoilé par La Libre Belgique : il y est question d'une "présélection d'au maximum trois candidats" !

Plus important : à propos d'un autre point de cette conférence de presse, le représentant de l'A.T.A. demande que le texte du rapport annuel - jusqu'à présent difficilement accessible au public - figure désormais sur le site Internet de la RTBF. Les parlementaires présents marquent leur intérêt pour cette proposition et se proposent de la mettre à l'étude.

29/11/2001

Armistice ? Pendant plusieurs années, il semble bien que de très nombreux téléspectateurs aimaient davan-

tage Cartes sur Table... que certaines têtes de la RTBF ! Perdre le rythme quotidien en pré-prime time pour se retrouver en hebdomadaire à une très mauvaise heure (le samedi en début d'après-midi) pouvait relever de la mort à petit feu. La nouvelle option qui propose à Cartes sur Table de devenir, dès janvier 2002, l'un des grands magazines que la RTBF diffuse le mercredi vers 20H20 fait entrer officiellement l'émission présentée par Jean-Paul Procureur dans la cour des grands de la RTBF. Cette nouvelle est annoncée par Sam Christophe dans La Meuse du 29/11/2001.

01/12/2001

Dans le numéro précédent de Comment Télé-Zeus ? daté du 06/11/2001, nous regrettons que, le 1^{er} décembre 2000, Les Niouzz avaient parlé du Sida sans aborder la prévention. Et pourtant Titeuf dans Le Guide du Zizi Sexuel réussissait à aborder des sujets analogues pour ses jeunes lecteurs.

Ce 1^{er} décembre 2001, Les Niouzz ont proposé une information sur cette prévention avec efficacité et tact ainsi... qu'une autre rubrique consacrée à l'œuvre de Titeuf... Chouette !

06/12/2001

Ciné-Télé-Revue publie une interview de Mr Richard Miller qui apporte de l'eau au moulin de l'A.T.A. Le Ministre de l'Audiovisuel y explique : "La Communauté européenne recommande que la radio-télé publique soit contrôlée par un organe indépendant. C'est notre CSA, dont je vais renforcer les missions dans le décret. Jusqu'ici, on se contentait d'un rapport présenté annuellement au CSA où c'est la RTBF elle-même qui disait qu'elle avait bien rempli ses missions... Le CSA aura des pouvoirs, ainsi que des moyens financiers et humains en conséquence".

Permettez-nous, Mr le Ministre, d'ajouter deux éléments pour rendre votre déclaration encore plus judicieuse : il faudrait absolument mentionner également aux côtés du nom de la RTBF, ceux des autres chaînes de la Communauté française : RTL TVi, les télévisions communautaires... et que le financement du développement du personnel du CSA ainsi que la sélection de celui-ci (encore des "créatures politiques" ou plutôt des techniciens efficaces ?) rende possible et efficace cet objectif.

07/12/2001

Deux membres de la RTBF et treize représentants du

secteur associatif ainsi que de "l'éducation aux médias" planchent pendant plus de deux heures sur leurs nouvelles émissions prévues par le nouveau contrat de gestion de la RTBE. Le premier sujet et celui qui sera le plus longuement traité est le "Javas Bis". Quelle joie de découvrir que cette idée de l'A.T.A. devient celle de tant de professionnels qui imaginent un projet qui sera utile à tous les téléspectateurs.

10/12/2001

La Dernière Heure publie une interview du Ministre Richard Miller qui, agacé, craint que la RTBF n'hésite à appliquer les clauses "culturelles" de son nouveau contrat de gestion, dès le 01/01/2002. Il rappelle, à cet effet, que Claude Delacroix, Directeur de la radio, avait marqué son intention de contourner les obligations de quotas des programmations musicales.

Il s'agit, en fait, d'une confidence de Mr Delacroix, publiée entre parenthèses et qui passait presque inaperçue dans un article du 17/08/2001 de Pierre-François Lovens (La Libre Belgique). L'A.T.A. avait mis en évidence ce propos dans un article ravageur intitulé "Contrat de gestion : pas encore signé, déjà contourné !" (Comment Télé-Zeus ? N°63, 06/09/2001). Le Ministre aurait-il de bonnes lectures ?

12/12/2001

Au cours de notre dernier "Midi de l'Audiovisuel", Mr Jean-Marc Nollet, le Ministre de la petite Enfance, annonce qu'il arrête de co-financer "Les Niouzz". L'équivalent de ce financement soutiendra des actions d'éducation aux médias. L'A.T.A. le souhaitait depuis bien longtemps. Les cofinancements politiques renforcent le côté "télévision d'état" de la RTBE. On développe des émissions pour lesquelles des Ministres sont intéressés. Dès le 1^{er} janvier 2002, Les Niouzz sera une véritable émission d'information. En conséquence, aucun sponsoring ou parrainage même institutionnel n'est de mise. Qu'en sera-t-il de l'autre financement prodigué par le Ministre Wallon de l'Environnement ?

La RTBF est obligée de réaliser pareille émission durant les cinq ans qui viennent. Avec quels moyens ? Ne faudrait-il pas, en contrepartie, augmenter d'autant (la perte des cofinancements institutionnels) sa dotation ? C'est à débattre dans le cadre du refinancement de la Communauté française. ■

Comment télézeus vous?

Belgique-België
P.P.
1050 Bruxelles 5
1/7610

31 décembre 2001

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs asbl
Bureau de dépôt : Bruxelles 5 à 1050 Bruxelles
Editeur responsable : Benoit Goossens

Numéro 65

ATA asbl • Rue Américaine, 106 • 1050 BRUXELLES
ATA sur Internet : <http://ata.qwent.es.be> • E-mail : ata@qwent.es.be



Le 31 décembre 2001, l'A.T.A. s'arrête

MISSION ACCOMPLIE

[15/12/2001] (1)

Voici le 65^{ème} et ultime numéro de "Comment Télé-Zeus ?". Un instant avant la naissance de l'euro, à la veille de son huitième anniversaire, l'A.T.A. met la clef sous le paillason, ce 31 décembre 2001.

Convoquée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 9 octobre 2001, l'Assemblée générale et extraordinaire de l'association s'est tenue le 19 novembre 2001. Une quinzaine de personnes dont cinq avaient un droit de vote ont discuté pendant près de trois heures. La dissolution de l'association au 31/12/2001 y a été décidée par quatre voix pour et une abstention.

Ensuite, l'assemblée a désigné comme liquidateur Mr Benoit Goossens. Elle a décidé d'attribuer le solde des actifs à La Ligue des Familles. Le site internet de l'A.T.A. (<http://ata.qwent.es.be>) restera la mémoire de l'association sur le long terme : dès le 1^{er}

février 2002, il sera possible d'y découvrir l'intégrale des 65 numéros de "Comment Télé-Zeus ?" ainsi que la manière dont tout citoyen peut agir pour inciter les chaînes, le CSA ou les télédiffuseurs à évoluer de façon "humaniste". Enfin, l'Assemblée a opté pour que Bernard Hennebert reste, au delà de la dissolution de l'A.T.A., "la personne de référence chargée de défendre et de perpétuer la mémoire de l'association".

UN CHOC

L'A.T.A. était une "mini-association". Elle était composée uniquement de bénévoles. Pas de locaux spécifiques : au fil des années, les réunions se faisaient chez l'un ou l'autre de ses membres. Elle disposait d'un budget de moins de 10.000 euros par an pour financer le journal et toutes les pressions.

Et pourtant, la première annonce de sa dissolution était annoncée en première page de La Libre Belgique ! Ensuite, il y eut Vers l'Avenir, Le Soir, La Meuse, La Dernière Heure, Téléoustique,

Suite page 2

Sommaire

- Pourquoi s'arrête-t-elle ? Et l'avenir ? page 1 à 4
- La suite avec des subsides ? Avis de Jean-Marc Nollet (Ecolo) et de Joëlle Milquet (PSC) page 2 et 3
- Des outils peu onéreux page 4 à 6
- Incontournable ? C'est vous qui le dites page 6 et 7
- Les derniers jours de son carnet de route page 8
- ♥ L'obstination, sa plus belle arme page A
- ♥ Pour comprendre l'évolution de l'A.T.A., feuillettez ses 65 journaux ! page B à P
- Mode d'emploi détachable pour déposer plaintes et encouragements page I à IV

(1) La date [entre crochets] indique la fin de l'écriture de l'article. Espérons que les télé adoptent une pratique analogue qui permettrait aux téléspectateurs de découvrir, par exemple, quelles sont les émissions en différé ou en direct.

Suite de la page 1

Télépro, Le Ligueur, l'Agence Belga... Et même une colonne entière dans Libération (le quotidien français), le 12/12/2001, intitulée "Les activistes de la télé belge se désactivent". On y lit notamment que l'A.T.A. "...a considérablement modifié le paysage audiovisuel belge où le CSA local n'a que très peu de pouvoir. L'A.T.A. a obtenu, en vrac, la mise en place de la signalétique antiviolence, la mise à l'antenne d'un JT pour enfants ou encore la création d'une émission de médiation avec les téléspectateurs".

Pour l'ultime "Midi de l'Audiovisuel" qui fit le plein du Forum de la Fnac Bruxelles, le 12/12/2001, Benoit Goossens et Bernard Hennebert, le président et le coordinateur de l'association, furent mis –gentiment– sur le grill. Dans la salle et sur le podium, outre de nombreux sympathisants de l'A.T.A., on dénombrait un ministre, la présidente du PSC, plusieurs parlementaires, des journalistes et des représentants du secteur associatif (La Ligue des Familles, Le CRIOC) et diverses personnalités culturelles. Enfin, de nombreux messages de sympathie nous sont également parvenus.

Parmi tous ces interlocuteurs, l'avis était et reste très partagé sur cet arrêt. La question est d'autant plus tenace que la succession de l'A.T.A. n'est actuellement pas assurée et qu'il semble clair que le public et le personnel politique craignent la poursuite de la dérégulation de l'audiovisuel hypnotisé par l'audimat.

Si la dissolution de l'A.T.A. a fait un tel choc, c'est pro-

bablement parce qu'elle était imprévisible. En effet, l'association s'arrête au sommet de sa reconnaissance, au moment où le nouveau contrat de gestion de la RTBF qui entre en application ce 01/01/2002 doit notamment concrétiser six de ses revendications. C'est également parce qu'il n'existe pas d'autres associations de téléspectateurs et que ni les associations d'éducatrices aux médias, ni les associations de consommateurs plus traditionnelles ne sont pas prêtes à jouer pareil rôle d'aiguillon et à faire le suivi, mois après mois, de pareils dossiers. Et pourtant, les thématiques qui nécessitent une pression forte des usagers deviennent de plus en plus nombreuses, primordiales et complexes. Par exemple, l'évolution des télévisions locales qui pourraient de fait perdre leur spécificité de programmation en tentant d'être diffusées dans des zones plus vastes afin d'augmenter leurs rentrées publicitaires (la triste odyssée des "radios libres" n'aurait-elle pas servi de leçon ?). Les télédiffuseurs, qui s'intéressent davantage aux chaînes de télé-achat ou à AB3... plutôt qu'aux chaînes de service public de pays limitrophes et qui, généralement, méprisent leur clientèle. La réforme du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) dont une part trop importante des membres sont "juge et partie" et influencent la rédaction d'avis flous et inopérants (les deux avis sur la signalétique; le code d'éthique de la publicité; un avis sur les jeux télévisés... qui ne statuait même pas sur les 0900 et 0903, etc.) ! Et puis surtout, com-

me le soulignaient lors du dernier "Midi", tant Philippe Moins, co-directeur du Festival du Dessin Animé, que Benoit Goossens, président de l'A.T.A., l'évolution de plus en plus néfaste de certains programmes diffusés par les chaînes.

POURQUOI ?

La responsabilité de dissoudre l'A.T.A. est donc d'autant plus grave et nous devons donc nous en expliquer.

Il y a dilemme. Sur le court terme, il était possible que l'A.T.A. poursuive sa route. Par contre, sur le long-terme, cela nous semble contreproductif et, même, irresponsable.

Pour comprendre notre décision, il faut remonter près de dix ans en arrière. A l'époque, l'ancêtre du CSA ne disposait pratiquement pas de personnel, ni de locaux. Il ne pouvait pas condamner les chaînes. En ces temps-là, les téléspectateurs qui écrivaient à la RTBF ne recevaient pas toujours de réponse, surtout si leurs questions étaient embarrassantes... Les journalistes de la presse écrite interrogeaient les professeurs d'université, les "politiques" et les travailleurs de l'audiovisuel. Un "consulisme" audiovisuel : connais pas... Bien entendu, tout le monde parlait du téléspectateur... mais son point de vue restait invisible. L'A.T.A., en huit ans, a débloqué cette démarche qui est maintenant devenue normale.

En 1994, lors de la création de l'A.T.A., il aurait été illusoire de demander des subsides. Et même si l'A.T.A. en avait reçu, il est probable qu'elle n'aurait pas osé ou pu s'exprimer aussi libre-

ment et obstinément qu'elle ne l'a fait.

Huit ans plus tard, le pari est plus que gagné : non seulement le besoin existe mais il est devenu tellement important que l'A.T.A., avec sa structure axée sur le bénévolat, peut difficilement faire un suivi sérieux de tous les dossiers qui sont d'actualité.

Recrutez, nous direz-vous ! C'est quasi impossible. Faire du lobbying auprès des médias, des "politiques" ou des leaders de la vie associative est une tâche très pointue. Pour gagner des batailles où l'on voit, finalement, un changement concret sur le petit écran, nos "négociateurs" doivent connaître presque tout du passé des chaînes et suivre toute l'actualité du monde de l'audiovisuel. Il s'agit d'une mission qu'il est impossible de proposer à de nouveaux venus s'ils n'ont pas eu droit à une formation longue et minutieuse. Or, la multiplication des dossiers d'actualité ne permet pas à l'équipe de base de l'A.T.A. de cumuler la gestion de ceux-ci et ce travail de formation de tierces personnes. Alors, soit nous continuons à traiter le quotidien sans se soucier de l'avenir et la disparition de la base de notre équipe, pourrait rayer de la carte non seulement l'association mais aussi toute la réflexion sur la manière dont elle avait conquis ses petites victoires... Soit, il faut un temps d'arrêt plus ou moins long pour que puisse germer nombre d'autres initiatives analogues qui s'inspireront –peut-être– de la démarche de l'A.T.A. grâce à la diffusion du savoir de celle-ci qui pourra se faire par l'écriture de livres, l'organisation de

sessions de formation, une meilleure prise en compte par les études de journalisme de cet éclairage "usagers des médias", etc. L'un ou l'autre "ancien de l'A.T.A." ont de fait l'intention de mener à bien pareil transfert de leur savoir.

OPTIMISME À MOYEN-TERME

Les sceptiques rétorqueront : personne ne va créer la suite de l'A.T.A. ! Plutôt qu'espérer susciter dix autres A.T.A., mieux vaut n'en garder qu'une même si c'est pour une durée limitée...

Nous pensons que, par rapport à la situation qui préexistait à la naissance de l'A.T.A., aujourd'hui, il existe davantage de raisons objectives qui permettent de penser que notre perspective n'est pas illusoire.

Maintenant, ce "consulisme télévisuel" est intégré au moins auprès de la RTBF, chez les "politiques", chez certains journalistes de la presse écrite. On ne pourra donc plus en faire l'économie. Si vide il y a, après la dissolution de l'A.T.A., il se remarquera et il faudra le combler.

Continuer l'A.T.A. tel quel aurait permis aux "politiques" de ne pas penser au financement de cette activité. Maintenant, tout comme l'éducation aux médias qui commence –et encore très imparfaitement– à être subsidiée, il faudra s'interroger sur les budgets à prévoir pour que les consommateurs d'audiovisuels soient protégés. La question devra interpellier, par exemple, le Conseil de la Consommation. La période est favorable puisqu'on s'oriente vers le débat des modalités

concrètes du refinancement de la Communauté française. Ce besoin nouveau devra être pris en compte.

D'autre part, l'évolution du CSA (l'organe de régulation peut condamner les chaînes), la nouvelle obligation pour la RTBF de répondre au courrier des usagers de "manière circonstanciée" endéans les trente jours ouvrables, l'émission de médiation hebdomadaire animée par Jean-Jacques Jaspers, "Qu'en Dites-Vous ?" (pareil type d'émission est une obligation pour la RTBF pour les cinq ans à venir, selon le contrat de gestion) ainsi que la nomination prochaine d'un médiateur de la Communauté française qui traitera bien entendu des matières liées à l'enseignement... mais aussi de la RTBF, sont autant d'opportunités qui vont faire comprendre, petit à petit, aux téléspectateurs exigeants qu'il sert à quelque chose, de nos jours, de s'exprimer pour faire évoluer démocratiquement le paysage audiovisuel.

Même s'il doit rester accessoire, l'aspect "éducatif" de l'émission "Qu'en Dites-Vous ?" est essentiel dans une prise de conscience du public. Celui-ci, semaine après semaine, va découvrir les coulisses et les enjeux de la télévision, dans une émission qui a pour but la "médiation", c'est-à-dire la conciliation entre les usagers et la chaîne pour que celle-ci devienne de plus en plus performante au profit de ses publics. Trois ans d'un travail analogue sur France 2 avec "L'Hebdo du Médiateur" a eu pour conséquence, non seulement la multiplication du courrier

Jean-Marc Nollet

et Joëlle Milquet

FINANCER

LA SUITE ?

Le 12/12/2001, à l'issue du dernier Midi de l'Audiovisuel, Mr Jean-Marc Nollet, le Ministre de la petite Enfance (Ecolo) et Mme Joëlle Milquet, Présidente du PSC ont émis les considérations suivantes...

" POUR ÊTRE CRITIQUÉ "

Le Ministre Jean-Marc Nollet considère que l'A.T.A. achève sa trajectoire «en apothéose» par la marque qu'elle a réussi à inscrire dans le nouveau contrat de gestion de la RTBF et par le fait que l'un des derniers invités des "Midis" fut Christian Druite, l'Administrateur général de la RTBF lui-même. À cet effet, le Ministre se souvient que

«dans une vie antérieure», il fut Vice-Président de la RTBF et qu'à cette époque, le simple fait de prononcer le nom de l'A.T.A. au 9^{ème} étage de Reyers (NDLR : le siège de la Direction de la RTBF), attirait les foudres de la Direction et du personnel...

À propos du questionnaire sur l'après A.T.A., à savoir faut-il professionnaliser et subsidier les associations de téléspectateurs, il pense qu'il faut ouvrir le débat et qu'il est prêt à y participer même s'il n'est pas Ministre de l'Audiovisuel, ce dernier étant le premier interlocuteur à contacter. Il pense qu'il ne faut pas uniquement s'adresser à la Communauté française (qui gère les questions audiovisuelles) mais également au

Fédéral (la consommation relève de celui-ci).

Qui dit subside dit récupération, et donc aseptisation ? Le Ministre ne le pense pas : «On subventionne nombre d'associations pour être critiqué par elles. Je trouve cela sain dans une démocratie».

UN POISSON PILOTE

Mr Nollet considère que la dissolution de l'A.T.A. est «un coup d'éclat» parce son annonce est lié à une volonté de transférer ses objectifs vers d'autres associations. L'A.T.A. aura ainsi été «un poisson pilote» qui aura proposé une nouvelle préoccupation «aux associations plus permanentes et plus généralistes». Cette stratégie lui rappelle comment s'est

déroulée la bataille pour le journal télévisé des enfants à la RTBF. Mr Nollet a rappelé qu'il fut particulièrement interpellé par la manière dont l'A.T.A. avait conquis l'arrivée des "Niouzz" à la RTBF. Ce qui a permis, dans cette longue pression, de «déclencher la vitesse supérieure», c'est le fait que l'A.T.A. a su rallier à cette revendication d'autres associations telles que La Ligue des Familles, les associations des parents, le Conseil de la Jeunesse et le CRIOC. Ceux-ci ont alors repris cette préoccupation dans leurs propres objectifs. Le Ministre, qui qualifie cette tactique d'«originale», la retrouve, aujourd'hui, dans l'ultime message de l'A.T.A. Il souligne qu'il a bien entendu

que ce transfert s'adressait au secteur associatif mais également «aux hebdomas télé». Bien sûr, cette presse spécifique doit être rentable mais «...c'est aussi être rentable que de s'occuper des besoins de ses téléspectateurs-lecteurs. C'est leur job aussi !».

" STRUCTURELS "

À propos de l'idée de subsidier des associations de téléspectateurs, Mme Joëlle Milquet se dit beaucoup plus partagée que le Ministre et craint un risque de dépendance. Elle constate, dans d'autres secteurs, que pareil financement peut mener à une «liberté de manœuvre de plus en plus tenue dans le discours» de pareille associations, à tel

point qu'il faut parfois recréer d'autres associations de base non subsidiées !

La Présidente du PSC opte pour des «financements structurels et non ponctuels» car ces derniers peuvent faire dépendre l'association du bon vouloir de tel ou tel Ministre. «Le rôle des associations est d'être critique. C'est au politique à être suffisamment responsable. Il y a un devoir de financer les associations citoyennes. Je crois que le débat devrait être lancé».

L'A.T.A. est morte. Vive l'A.T.A. ! Qui va maintenant "lancer le débat" ? Existe-t-il dans la salle des téléspectateurs, des associations généralistes et des Ministres... actifs ? ■

des usagers, mais également une forte évolution qualitative du contenu de ces lettres ou courriels. On peut s'attendre à des conséquences analogues au travail de Jean-Jacques Jespers et de son équipe.

Ainsi, petit à petit, le "consuérisme audiovisuel" entre dans les mœurs.

Les hommes politiques y sont attentifs : les missions de médiation qu'ils viennent de renforcer dans ce secteur le prouvent. Il est vrai que dans les partis, une jeune génération de parlementaires qui sont "des enfants de la télé" commence à devenir influente.

LES ÉTUDES DE JOURNALISME

Il reste aux enseignants en journalisme à développer la part de plus en plus congrue de leurs cours consacrée à la déontologie et surtout à introduire une réflexion sur le consuérisme, quasi inexistante jusqu'à présent. Dans quelques années, cette défense des droits des téléspectateurs qui se sera, entre-temps, inévitablement professionnalisée, sera également une nouvelle piste d'embauche pour quelques étudiants, on l'espère, performants.

QUELLE SUCCESSION ?

Si, dès janvier 2002, les téléspectateurs pourront mieux se manifester individuellement par rapport à la RTBF, cela ne veut pas dire pour autant que le rôle d'une association d'usager devient obsolète. Celle-ci peut répercuter auprès d'un grand nombre le contenu d'une réponse d'un téléspectateur et des effets peuvent s'en ressentir. Un parlementaire prendra peut-être l'initiative de poser une question d'actualité. Un Ministre aura peut-être l'idée de proposer

un amendement d'un texte législatif. L'un ou l'autre membre du Conseil d'Administration de la RTBF sera peut-être sensible au problème soulevé...

Il nous semble donc que d'autres associations de téléspectateurs doivent voir le jour et que certaines seraient davantage "professionnalisées" et donc au moins partiellement subsidiées. Il faudrait aussi que certaines initiatives restent le lot de bénévoles. Elles aiguillonneraient leurs consœurs davantage institutionnalisées.

LE SECTEUR ASSOCIATIF

Nous pensons également que les grands mouvements associatifs devraient davantage, dans leurs activités, s'intéresser à la manière dont les médias traitent la thématique qui les concernent. Cette réflexion devrait être régulièrement transmise à leurs membres. En cas de bavure ou de "manquement" sur telle ou telle chaîne, ils devraient demander au CSA d'instruire leurs plaintes, proposer à Jean-Jacques Jespers de participer à "Qu'en dites-vous ?", publier des "cartes blanches", etc.

C'est pour cette raison que le solde des actifs de l'A.T.A. a été attribué à La Ligue des Familles. Depuis quelques années, sa réflexion sur l'audiovisuel s'est affinée. Récemment, plusieurs éditoriaux parus dans son hebdomadaire, Le Ligneur, ont soutenu une élaboration plus progressiste du nouveau contrat de gestion de la RTBF. Jacques Sepulchre, son Secrétaire général, a même dépassé les revendications simplement liées aux objectifs concrets de sa Ligue (le JT pour enfants, la suppression de la publicité autour des émissions pour enfants) pour prôner des évolutions humanistes qui

touchent tous les citoyens (un service et des émissions de médiation). Cette évolution est d'autant plus fulgurante que, il y a quelques années encore, La Ligue des Familles cultivait un pluralisme, selon nous, trop vaste qui permettait parfois à des idées sournoises de s'exprimer : un soutien à Patrick Poivre d'Arvor lorsque celui-ci réalisait sa fausse interview de Fidel Castro ou un article ironique contre ceux qui s'opposaient (et qui ont gagné !) à la programmation par la RTBF d'une émission de télé-achat...

L'A.T.A. aimerait que les syndicats, les mouvements d'éducation permanente et les ONG s'inspirent du trajet parcouru par La Ligue des Familles.

ET LES HEBDO "TÉLÉ" ?

Au niveau de la presse écrite, nous pensons que, globalement, la presse hebdomadaire spécialisée en télévision préfère diffuser des reportages sur la vie privée des stars ou des familles royales plutôt que de faire le suivi de pressions justifiées des usagers. En France, Télé 7 Jours avait naguère réalisé une enquête et fait son suivi en ce qui concerne les déprogrammations sauvages des chaînes...

Les lecteurs belges seraient-ils trop déceuvés pour ne pas s'intéresser à une pression longue durée par l'un de nos hebdomadaires qui, par exemple, inciterait la RTBF à mettre en œuvre le PDC (voir article La Libre Belgique 12/12/2001) ?

Les directions de ces hebdomadaires seraient-elles cyniques ? Puissent-elles évoluer car la popularisation d'un "consuérisme audiovisuel" passe bien entendu par l'intégration de cette démarche dans leur politique rédactionnelle. ■

création. Elle vivra donc huit ans moins six jours et sa comptabilité, à une seconde près, ne connaîtra pas l'euro !

DE BRUXELLES À ARLON

Les jours qui entourent la naissance de l'A.T.A. sont chargés : la publication et l'envoi du numéro 2 du journal "Comment Télé-Vous ?" et l'enregistrement de la 39^{ème} émission de "Téles sur Ecoutes". Réalisée en direct pour Radio Campus, chaque mardi soir de 21H à 22H, depuis le site de l'Université Libre de Bruxelles, elle est rediffusée, durant la semaine qui suit, sur d'autres radios locales de Bruxelles, Arlon, Namur et Soignies. Cette semaine-là, l'invité "fil rouge" était le pianiste de jazz Michel Herr qui accompagne régulièrement Toots Thielemans. Il avait signé la musique du film de Marc Henri Wajnberg, "Just Friends", qui venait de remporter le Prix Cavens. Parmi les sujets qu'il fut invité à commenter : les critiques de la RTBF faites par l'un des siens, Georges Konen, le Directeur de la télévision qui venait d'entamer sa préension. Il était aussi question de la manière particulièrement spectaculaire dont le Service public promotionnait pendant les fêtes de fin d'années les collections de cassettes vidéo qu'elle (co)produisait... ou de ce tournage par l'équipe de Guy Lemaire d'un "Tour de chance" qui réveillonnait sur la malle Ostende-Douvres. Le public pouvait assister à cet enregistrement pour 3.950 FB (97,9 euros !). Ce qu'il ne savait pas, c'est que nombre des artistes annoncés (Gérard Lenormand, Marc Lavoine, Jil Caplan...), pour égayer cette traversée, y chanteraient sur des cassettes préenregistrées sur terre ferme !

SERDU

Quant au deuxième numéro de "Comment Télé-Vous ?", il doublait déjà la pagination du premier numéro et proposait les premiers dessins de Serdu qui ouvrera gratuitement pour l'A.T.A. jusqu'à la fin de l'aventure. C'est en couverture du dernier numéro, le 65^{ème} que vous tenez en main actuellement, que Serdu publiera symboliquement son ultime dessin pour l'A.T.A. sous son pseudonyme le plus connu. En effet, pour ses collaborations avec notre association et à notre demande, il se nommait Esdè... afin de ne pas lui fermer les portes des émissions de TV (quoi que...). Nous avons rencontré Serdu lors d'une diffusion "militante" du premier numéro de "Comment Télé-Vous ?". Nous lui avons présenté

notre revue à l'issue d'un débat qu'il illustrait de ses dessins corrosifs en direct sur la scène de l'Auditorium Paul-Emile Janson qui accueillait Michel Polac... et Jean-Jacques Jespers. Les dessins de "notre" Esdè participèrent à l'efficacité de notre journal. Nous avons la modestie de croire que les Directions des chaînes ou les "politiques", tout comme nos membres, parcouraient dans un premier temps les pages parfois indigestes de "Comment Télé-Vous ?" à la recherche de ses dessins qui en disaient parfois plus que nous n'aurions pu écrire sans risquer un procès... ou un mépris éternel (Serdu, Namur et Soignies. Cette semaine-là, l'invité "fil rouge" était le pianiste de jazz Michel Herr qui accompagne régulièrement Toots Thielemans. Il avait signé la musique du film de Marc Henri Wajnberg, "Just Friends", qui venait de remporter le Prix Cavens. Parmi les sujets qu'il fut invité à commenter : les critiques de la RTBF faites par l'un des siens, Georges Konen, le Directeur de la télévision qui venait d'entamer sa préension. Il était aussi question de la manière particulièrement spectaculaire dont le Service public promotionnait pendant les fêtes de fin d'années les collections de cassettes vidéo qu'elle (co)produisait... ou de ce tournage par l'équipe de Guy Lemaire d'un "Tour de chance" qui réveillonnait sur la malle Ostende-Douvres. Le public pouvait assister à cet enregistrement pour 3.950 FB (97,9 euros !). Ce qu'il ne savait pas, c'est que nombre des artistes annoncés (Gérard Lenormand, Marc Lavoine, Jil Caplan...), pour égayer cette traversée, y chanteraient sur des cassettes préenregistrées sur terre ferme !

LES DEUX MICHEL

Le 25 juin 1996, l'invité de la 143^{ème} et dernière émission de "Téles sur Ecoutes" (alors rediffusée par neuf radios différentes) sera l'avocat Georges-Henri Beauchier. Entre-temps, l'A.T.A. avait accueilli nombre de personnalités de premier plan. Chaque semaine, vers 22H, lorsque l'émission de radio s'achevait, l'équipe avait besoin d'oublier le stress dans un petit verre... et un bon petit plat, ce qui remportait l'adhésion de la plupart de nos "invités fil rouge". Nous reconstruisons le monde... de l'audiovisuel avec eux, jusqu'aux heures où Cendrillon risquait de devoir se passer de ses chaussures ! Ainsi, sans que nous ne nous en rendions vraiment compte, se bâtirent les bases de notre lobbying citoyen. Nous avons même accueilli à notre table, d'un coup (de chope), deux futurs Ministres : les Michel ! L'un, alors président du PRL et l'autre, jeune étudiant à l'ULB. Gérard Lovérius ou Henry Ingberg, et tant d'autres, partagèrent nos -relativement sobres- agapes. Ainsi, la "voix" d'un groupe -obstiné- d'usagers apparut dans leur univers.

ATA D'OR ET DE M...

Pour s'affirmer auprès des "décideurs", l'A.T.A. devait aussi éveiller l'intérêt des journalistes. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'A.T.A. invita donc, chaque année, quelques jours avant le début des grandes vacances, les différents invités "fil rouge" qui avaient participé à l'émission de radio depuis le mois de septembre précédent à former un jury qui décernerait les ATA d'Or et les ATA de M...

Ainsi, seront sélectionnées les meilleures ou les moins bonnes "pratiques" mises en place durant l'année écoulée par les chaînes de la Communauté française. Les résultats des premiers ATA d'Or furent présentés à la presse,

le mercredi 29 juin 1994 à 17H30. En ce qui concerne la catégorie "Or", le 1^{er} prix alla à RTL TVi pour sa décision de supprimer la diffusion de programmes violents en journée. Le 2^{ème} prix récompensa la RTBF pour la diffusion d'un même film simultanément sur ses deux chaînes, en V.F. et en V.O. sous-titrée. Ce sont les télévisions communautaires qui remportèrent le 3^{ème} prix parce qu'elles programmaient un nombre appréciable d'émissions culturelles. Quant aux ATA de M..., le jury se focalisa sur le Service Public : création de brèves émissions (Dico-Trottoir, par exemple) destinées à multiplier le sponsoring; dialogue difficile avec le monde associatif; regret que "Les Pieds dans le Plat" soient préenregistrés et remontés "comme du direct".

Les différents lauréats reçurent leurs prix positifs... ou négatifs -un dessin original d'Esdè- et les commentèrent. Sur scène, prirent la parole notamment Jean-Paul Delcomminette, Directeur de la Programmation de RTL TVi, Gérard Lovérius, Directeur de la Télévision (RTBF), et Robert Lombaerts, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Audiovisuel Philippe Mahoux.

LOBYING CITOYEN

En juin 1996, avec la fin de l'émission de radio, notre "source" de ravitaillement des membres du jury, s'arrêtèrent les ATA d'Or qui ne connurent donc que quatre éditions.

Pourquoi arrêter l'émission de radio ? Nous étions à la veille de lancer notre pression pour la naissance d'un JT quotidien pour les enfants à la RTBF et nous savions que ce combat monopoliserait toutes nos énergies pendant longtemps (trois ans !). Nous devions passer à un autre stade de notre évolution. Un grand nombre de personnalités nous connaissaient. Il fallait faire un choix entre deux priorités (toutes deux estimables) : mener un travail d'éducation aux médias en informant, chaque semaine, nos auditeurs ou mener un travail de lobbying afin que des changements apparaissent sur les chaînes ou dans les structures (CSA, par exemple) qui organisent l'univers audiovisuel. Nous avons opté pour cette seconde solution et avons donc décidé de renforcer la qualité du journal "Comment Télé-Vous ?". L'apport financier régulier de plus ou moins 200 membres nous permettait de tirer à près d'un millier d'exemplaires. À chaque parution, environ 600 envois gratuits nous permirent de couvrir le milieu de la presse, les parlemen-

Radio, journal, "Midis", ATA d'Or, etc.

LES OUTILS DE L'A.T.A.

Le 7 janvier 1993, se déroule la première de "Téles sur écoutes", une émission de radio hebdomadaire d'une heure au cours de laquelle une personnalité de la société civile (politique, sociale, culturelle ou médiatique) est invitée à commenter l'évolution de la télévision.

...

Participent déjà à l'animation de cette première émission : Patrick, Pierre, Bernard et Benoit qui resteront les principaux "piliers" du conseil

d'administration de l'A.T.A. jusqu'à la dissolution de celle-ci, le 31 décembre 2001.

6 JANVIER 1994

À l'époque, ils faisaient partie d'une autre association qui portait déjà bien son nom, "Télévision & Citoyens". Lorsqu'on relit, près de 10 ans plus tard, leurs premières déclarations à la presse, on détecte une certaine continuité !

La Lanterne : "Objectif ? Elaborer et faire appliquer une charte des droits et des devoirs des téléspectateurs".

La Libre Belgique : "Un collectif de quatre habitants d'Ixelles attachés à

l'information sur les droits et les devoirs des téléspectateurs".

Belgique N°1 : "Nous voulons être le Greenpeace dans le domaine de la télé... clament-ils tous en chœur".

Dès l'automne 1992, ce collectif organise des conférences. La première analysera le traitement de la Guerre du Golfe à la télé.

C'est durant ces années 1992 et 1993 que fermente l'idée de créer une ASBL qui prendra le nom d'Association des Téléspectateurs Actifs et dont les statuts seront publiés officiellement au Moniteur, le 6 janvier 1994, date officielle de sa

taires, les cabinets ministériels et 150 personnalités syndicales, associatives, ou culturelles. Bien sûr, il y a également les envois aux Chaînes elles-mêmes. Chaque fois que nous critiquons en encensons telle ou telle personne, elle reçoit un exemplaire du journal avec les mots qui la concernent soulignés en fluo !

Tant de journaux gratuits et pas un franc de subside ! Pour résoudre cette énigme, il faut connaître l'adresse de Copytou, notre imprimeur fidèle, le moins cher, le plus talentueux, le plus rapide... et toujours amical. Il mérite bien cet éloge après tout ce qu'on lui en a fait voir (Copytou, rue de la Cambre, 272 à 1200 Bruxelles).

ENTOURÉ DE VIGILES...

Pour la remise du premier ATA d'Or, nous avons rencontré Anne-Sophie Van Neste, Responsable de la Communication de la Fnac Bruxelles. Elle mit à notre disposition le Forum. Ensuite, elle nous proposa d'animer des débats sur l'évolution de la télévision. Pour leur première saison (1994-1995), ils se déroulaient le samedi après-midi, mais nous nous sommes rendus compte que ce n'était pas le meilleur jour pour attirer un public plus enclin à faire ses courses ce jour-là. À partir

du 20 septembre 1995, nous décidâmes de tenter notre chance pendant l'heure de midi et le succès couronna petit à petit notre initiative. Les "Midis de l'Audiovisuel" étaient nés. La première séance était axée sur les télé-distributeurs. L'avant-dernière, la 61^{ème}, verra pour la première fois un Administrateur général de la RTBF - Christian Druite - dialoguer avec les usagers. La 62^{ème}, le 13 décembre 2001, permettra aux responsables de l'A.T.A. d'expliquer les raisons de la dissolution de l'association. Que soit ici remerciés Anne-Sophie Van Neste et Serge Alhadeff (et toutes ses collaboratrices !), l'assistant de la Communication de la Fnac Bruxelles. Jamais notre programmation des "Midis" ne fut remise en question alors qu'elle suscita parfois des remous. Entourés de vigiles, nous avons donné la parole à Anne Morelli dont l'annonce de l'intervention sur L'Histoire et la Télé avait suscité l'ire et les menaces de militants d'extrême-droite. Nous avons maintenu le débat sur les femmes et la télévision alors que Jean-Louis Stalport, alors Administrateur général de la RTBF, avait interdit à plusieurs membres de son personnel d'y prendre part. Il y eut aussi des surprises... À peine nommé, le Ministre

Richard Miller vint questionner Philippe Val, le Rédacteur en chef de Charlie Hebdo, lors de la 50^{ème} !

Les "Midis" ont également joué un rôle "politique". Ces débats sont parfois devenus un "moyen d'action". Ainsi, alors que Les Niouzz tardent à arriver, le tiers des 150 personnalités qui ont signé notre Appel pour un JT junior à la RTBF viennent assister à une rencontre sur cette thématique. Lorsque la réforme du CSA tarde, nous invitons différents parlementaires à interviewer une représentante du CSA français. Lorsque la "médiation" nous semble faire fausse route à la RTBF, nous y donnons la parole aux médiateurs de France Télévision. Et c'est le 30 janvier 2001 que Jean-Marc Nollet, le Ministre de la petite Enfance, nous y annonce qu'il souhaite que les émissions pour enfants des chaînes de la Communauté française ne soient plus entourées de programmes publicitaires. Quelques mois plus tard, le nouveau contrat de gestion de la RTBF contraint la RTBF à appliquer cette nouvelle obligation dès le 1^{er} janvier 2003 (Fnac Bruxelles, Service Communication, Rue Neuve, 123/401 à 1000 Bruxelles). ■

AUTRES PERSONNALITÉS POLITIQUES

Je tiens à rendre hommage à l'action que l'A.T.A. a menée pour faire entendre la voix des usagers du service public télévisuel. Son travail de pionnier n'aura pas été vain et aura sans doute montré la voie à d'autres secteurs de services publics où plus que jamais il s'impose de prendre en compte l'apport des usagers dans la définition de leurs missions d'intérêt général.

Isabelle Durant,
Vice-Première Ministre et Ministre de la Mobilité et des Transports (Ecolo).

Votre aimable invitation m'est bien parvenue et je vous en remercie vivement. Retenue par d'autres engagements, il ne me sera malheureusement pas possible d'être présente. Croyez bien que j'en suis sincèrement désolée.

Laurette Onkelinx,
Vice-Première Ministre, ministre de l'Emploi et de la Politique de l'Égalité des chances (PS).

(NDLR : Ancienne Ministre de l'Audiovisuel de la Communauté française)

Je garde le meilleur souvenir des rapports que nous avons entretenus lorsque j'étais ministre de l'Audiovisuel de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Corinne De Permentier,
Député et Bourgmestre de Forest (PRL).

Vous aurez tenu un bon nombre de personnes en éveil devant l'hypnose de l'odieux-visuel !

Françoise Carton de Wiart,
Ancienne parlementaire (FDF).

PERSONNALITÉS CIVILES

Les raisons de la dissolution de l'A.T.A. sont compréhensibles même si elles sont étonnantes et déroutantes. Une telle dissolution volontaire en pleine émergence des enjeux défendus est un fait rare, et ce qui est rare est interpellant !

France Lebon,
Directrice du Service de l'Éducation Permanente du Ministère de la Communauté française.

Je tiens à saluer le travail de l'A.T.A.

Frédéric Young,
Délégué général de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques).

C'est vraiment le suicide ou après le triomphe, il y a autre chose ? Vos fans aimeraient savoir.

Michel Collon,
Journaliste et auteur de plusieurs livres qui analysent la médiatisation des guerres.

Serait-ce une farce ? J'en connais plus d'un qui doivent se réjouir de cette profession que vous avez emmerdés avec vos critiques et vos revendications et qui vont se sentir davantage à l'aise pour se mouvoir dans un paysage audiovisuel dérégulé, avide de parts de marché, anesthésié par la logique de l'audimat... Les actions de l'A.T.A. sont tellement nécessaires qu'envisager sa dissolution est impossible...

Pascal Laviolette,
Directeur de Traverses.

Je suis un membre "passif" de l'A.T.A. et je me suis toujours félicité de l'existence de cette association que j'estime plus que nécessaire.

Gérard Lambert,
Ancien Vice-Président du Conseil d'Administration de la RTBF.

Vous allez nous manquer ! Mille mercis. "Courants d'Art" est grâce à vous diffusé moins tardivement !

Un travailleur particulièrement concerné de la RTBF dont l'A.T.A. veut préserver l'anonymat.

LE COURRIER DES MEMBRES

Nos membres prennent position unanimement contre l'arrêt de l'association. Voici quelques extraits de leur courrier. En l'écrivant, ils ne connaissaient pas les raisons pour lesquelles cette décision a été prise.

"...Je m'insurge avec indignation contre ce projet de dissolution. Depuis mon adhésion, il y a bientôt quatre ans, je n'ai cessé de me féliciter de l'existence de cet organe de régulation et de contrôle de la vie télévisuelle, contrôle si imparfaitement exercé, me semble-t-il, par le CSA..."

T.B. de Loncin.

"...Vous dites que vous êtes arrivés à vos fins. Ce n'est pas vrai. Je crois sincèrement que vous devez continuer l'œuvre que vous avez commencée..."

Y.B. de Lindenberg.

"Nous attendons avec impatience le dernier "Comment Télé-Vous ?". Peut-être y trouverons-nous une information qui nous manque. À qui s'adresser pour déplorer l'absence de la 5ème sur le câble ? Lors de sa disparition, Séditel nous a fait une réponse incompréhensible et la Sabam ne nous a pas répondu."

P. et N.B. d'Archennes

Une histoire

Les activistes de la télé belge se désactivent

Huit ans qu'ils enquiquinaient la RTBF, la télévision publique belge francophone. Huit ans qu'ils harcelaient les ministres de l'Audiovisuel successifs. Huit ans qu'ils rendaient compte de leurs actions et mettaient le doigt là où ça fait mal dans leur mensuel, *Comment téléz-vous?* Aujourd'hui, l'Association des téléspectateurs actifs (ATA) tient pour la dernière fois son Midi de l'audiovisuel, un rendez-vous mensuel qui met le personnel politique sur le grill des téléspectateurs (à 12h30 à la Fnac de Bruxelles). Après huit ans de bons et loyaux services, l'ATA a décidé de se saborder, estimant qu'une grande partie de sa mission était remplie. Il faut dire qu'elle a considérablement modifié le paysage audiovisuel belge où le CSA local n'a que très peu de pouvoirs. L'ATA a obtenu, en vrac, la mise en place de la signalétique anti-violence, la mise à l'antenne d'un JT pour enfants, ou encore la création d'une émission de médiation avec les téléspectateurs. L'ATA est à ce point soucieuse de l'honnêteté de l'information qu'elle a même réussi à contraindre la RTBF à rebaptiser son JT de 12h45 en JT de la mi-journée au motif qu'il commençait systématiquement à 12h52... après une page de pub.

Extrait de *Libération* du 12/12/2001

Témoignages

C'EST VOUS QUI LE DITES

Voici l'intégralité du témoignage de Michel Guilbert, un témoin privilégié puisqu'il a longuement collaboré à la RTBF, notamment en animant l'émission Génies en Herbe.

...

De plus, en tant que parlementaire (Ecolo), spécialisé dans les manières audiovisuelles, il a participé avec assiduité et pertinence, ces derniers mois, aux travaux préparant la réforme du nouveau contrat de gestion de la RTBF qui entre en application ce 1^{er} janvier 2002.

"Retenu au Parlement wallon à Namur, je ne pourrai malheureusement pas être présent au dernier Midi de l'Audiovisuel.

J'ai bien sûr appris avec surprise la dissolution de votre asbl. Je pense que l'A.T.A. a joué dans le domaine de la télévision un

rôle extrêmement utile, non pas mouche du coche, mais plutôt Jiminy Cricket. C'est vrai que celui-ci a parfois une attitude un peu agaçante, avec son côté moralisateur, mais il s'avère indispensable que le secteur de l'audiovisuel en général, et de la télévision en particulier, soit encadré de garde-fous, non pas seulement sous forme de règles ou de lois, mais aussi de téléspectateurs qui forcent le débat sur le pourquoi et le comment des choix programmatiques. J'ai vu à la RTBF trop de responsables enfermés dans leur tour d'ivoire et leurs certitudes. Je vois aujourd'hui ces mêmes responsables s'expliquer sur leurs choix face à des téléspectateurs actifs, critiques ou tout simplement attentifs. Je me souviens qu'il y a une dizaine d'années les Noubanews (NDLR : l'ancêtre des "Niouzz") étaient déconsidérés par les plus hauts responsables de l'information de la RTBF :

l'un le qualifiait de "journal des bébés", quand l'autre s'étonnait que des enfants puissent s'intéresser à autre chose qu'à leurs jeux vidéo. Aujourd'hui, la nécessité d'un journal télévisé pour enfants est reconvenue par tout le monde et son existence est assurée dans le nouveau contrat de gestion.

Je ne vais pas citer ici toutes les avancées obtenues ces dernières années dans le domaine de la télévision en Communauté française, mais il est clair que vous y avez été pour beaucoup. Bravo donc pour le travail accompli et pour la ténacité dont vous avez fait preuve.

En espérant que d'autres prendront le relais, pour que les téléspectateurs continuent à exercer leur vigilance et que le service public de radio-télévision conserve le niveau de qualité qui est le sien".

Michel Guilbert, Député.